



ORDURES MÉNAGÈRES

DANS UN SAC BIEN FERMÉ

À DÉPOSER DANS LES BACS GRIS



Vaisselle, céramique, pot en terre cuite, restes alimentaires...



Petits objets cassés



Lingettes, éponges, sac aspirateur, litière...



Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches, masques, protections périodiques...)



POUR TOUTES VOS QUESTIONS...

eurometropolemetz.eu
qualitedechets@eurometropolemetz.eu
03 87 20 10 00
(du lundi au jeudi de 8h à 18h - vendredi de 8h à 17h)

SITE SOUS VIDÉO SURVEILLANCE

Ce local est placé sous vidéo-surveillance pour des raisons de sécurité des biens et des personnes. Pour toute information relative au droit d'accès aux images s'adresser au **0 800 891 891** (appel gratuit)

EUROMÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE
DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS
1 Place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 METZ CEDEX 1

Badge perdu, volé, cassé?

Passez par votre propriétaire ou gestionnaire d'habitation pour contacter l'Eurométropole de Metz.

MON LOCAL DÉCHETS EN PRATIQUE



MON LOCAL DÉCHETS EN PRATIQUE

Pour la collecte de vos déchets, vous êtes rattachés à un local spécifique.

Cet équipement mis à disposition par l'Eurométropole de Metz vous permet d'y déposer vos sacs d'ordures ménagères ainsi que vos emballages.

Le local dispose de bacs gris et de bacs jaunes, les consignes de tri restent les mêmes que dans les autres équipements.



Les titulaires d'un badge peuvent accéder au local 7j/7 et 24h/24.

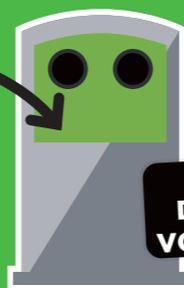


L'accès au local est strictement encadré par le règlement intérieur remis aux utilisateurs et consultable en ligne.

⚠ En cas de non-respect de ces dispositions, l'Eurométropole de Metz se réserve le droit d'exploiter les relevés de badgeage et les images de vidéosurveillance pour identifier le contrevenant qui devra supporter les frais de nettoyage du local.



VERRE LE VERRE EST À DÉPOSER EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



POINTS
D'APPORT
VOLONTAIRE

DANS LES BORNES
D'APPORT VOLONTAIRE
ENVIRONNANTES:
Pots, bocaux, bouteilles
et flacons en verre.



ENCOMBRANTS LES ENCOMBRANTS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



VOUS NE POUVEZ PAS
VOUS DÉPLACER?
Prenez RDV pour un enlèvement
au 03 87 20 10 00.



EN VRAC,
SANS SAC

INUTILE DE
LES RINCER

Tous les emballages
vont dans le bac Jaune!



TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



Briques alimentaires,
emballages en carton et papiers



Emballages en métal



Bouteilles, bidons et
flacons en plastique



Tous les autres emballages en
plastique: Films, pots de yaourt, sacs,
barquettes...



INFOS RECYCLAGE

- seuls les emballages bien vidés peuvent être recyclés, inutile de les laver
- laisser les bouchons sur les bouteilles, ils seront recyclés aussi
- éviter d'imbriquer les déchets les uns dans les autres et de froisser le papier pour faciliter leur tri
- bien trier ses déchets permet de réduire le volume des ordures ménagères, de valoriser plus de matériaux et de faire fonctionner les entreprises régionales de recyclage